

INSTRUCTIONS DE COURSE
Régate Nationale OPEN TOUR
Yacht Club de Cavalaire
Grade 4 – Du 31/10/2024 au 02/11/2024

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones
- 1.3 - les règlements fédéraux
- 1.4 - les règles de classe O'pen Skiff
- 1.5 En cas de traduction de cet IC, le texte français prévaudra.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est le Yacht Club de Cavalaire.
- 3.2 Le PC course est situé au Yacht Club de Cavalaire, 04 94 64 16 58, 50 Rond-Point Saint-Exupéry 83240 CAVALAIRE.
- 3.3 Le comité de course veillera sur le **canal 72**.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement fourni par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au Yacht Club de Cavalaire.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES



- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Heure prévue pour le signal d'avertissement de la 1 ^{ère} course
Judi 31 Octobre 2024	Open Skiff	13h00
Vendredi 01 Novembre 2024	Open Skiff	11h00
Samedi 02 Novembre 2024	Open Skiff	11h00

- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Catégorie	Pavillon de Classe
U12, U17	
U15	

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

9.3 Le parcours pourra être réduit à toutes les marques par le comité de course, le pointage sera alors effectué entre le bateau officiel arborant un pavillon S et la marque concernée.

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Blanche Cylindrique	Orange Tétraédrique	Blanche Cylindrique

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord (ou le mât arborant un pavillon orange sur le bateau viseur à l'extrémité bâbord).

12.2 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Sans Objet

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.2.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

15.3 En cas de pénalité donné sur l'eau par un juge, le bateau concerné doit effectuer une pénalité d'un tour.

15.4 Un bateau n'effectuant pas la figure de freestyle défini ou gênant un autre bateau lors de la réalisation de celle-ci sera pénalisé de 8 places sur sa position d'arrivée de la course.

15.5.1 En cas d'absence d'émargement

- avant le départ **ou** après l'arrivée, le bateau concerné recevra une pénalité de 1/3 de ses points,

- avant le départ **et** après l'arrivée, le bateau concerné recevra une pénalité de 1/2 de ses points.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Parcours	Temps limite pour finir après le 1 ^{er}
Construits	15 min
Raid	25min

16.2 Les bateaux ne finissant pas dans le temps limite après que le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés par le comité de course selon leur position sur l'eau. (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

Un jugement sur l'eau sera utilisé. Les décisions des arbitres/observateurs (désignés par le président du jury) sur l'eau et à terre sont SANS APPEL.

Un juge signalera une décision de la façon suivante :

- a) Un pavillon vert et blanc avec un long signal sonore signifie « pas de pénalité »
- b) Un pavillon rouge avec un long signal sonore signifie « une pénalité a été donnée ou reste en suspens ». Le juge hêlera ou identifiera chaque bateau dans ce cas
- c) Un pavillon bleu avec un long signal sonore signifie : « les juges n'ont pas établi suffisamment de faits pour prendre une décision ».

18. CLASSEMENT

18.1 1 courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

- (a) Quand 3 courses ou moins ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand 4 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- (c) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place au YCC, les modalités seront précisées lors du briefing coureur.

19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon YCC.

Les bateaux Jury seront identifiés par un pavillon Jaune.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux des accompagnateurs peuvent être tenus de s'identifier selon les consignes de l'autorité organisatrice.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.4 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec le division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris doivent être conservés à bord jusqu'au retour à terre.

25. EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

Arbitres désignés :



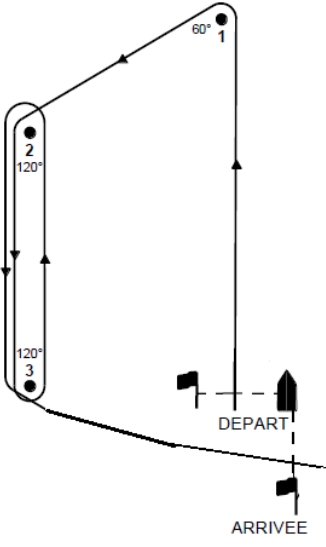
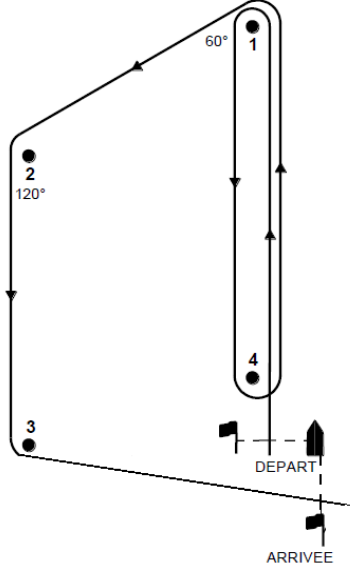
Président-e du comité de course : COQUANT Alice 06.76.65.44.33

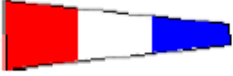

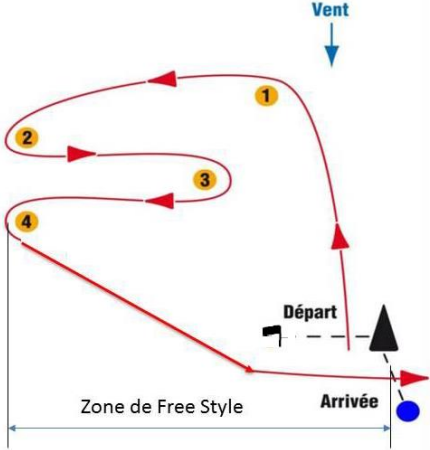
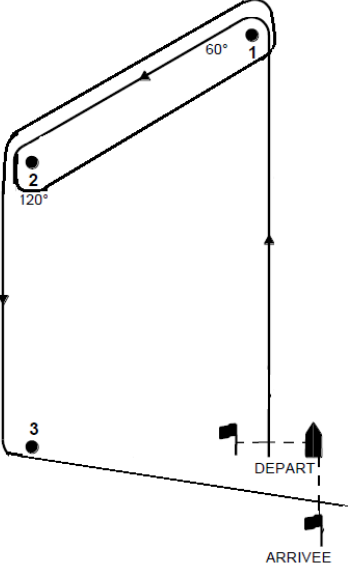
Président-e du jury : [*prénom, nom*]

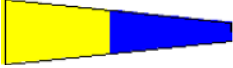

QRCode

ANNEXE PARCOURS

Pour indiquer le parcours à effectuer, le comité enverra la flamme numérique correspondante sur le Bateau Comité

Parcours N°1	Parcours N°2
 Flamme Numérique 1	 Flamme Numérique 2
<p>Départ 1-2-3-2-3 Arrivée</p>	<p>Départ 1-4-1-2-3 Arrivée</p>
	

Parcours N°3	Parcours N°4
 Flamme Numérique 3	 Flamme Numérique 4
<p>Départ 1-2-3-4 Arrivée</p>	<p>Départ 1-2-1-2-3 Arrivée</p>
	

Parcours N°5		Parcours N°6	
 Flamme Numérique 5		 Flamme Numérique 6	
Départ		Départ	
Arrivée		Arrivée	

Les figures de free style seront définies lors du briefing.
 Un bateau effectuant sa figure ne doit pas en gêner un autre.